



**Processus électoral :**  
**Les acteurs des médias et de la société civile formés à la méthode BRIDGE**

N° 001 - Février 2015

Trimestriel Gratuit



**Première édition des Journées portes ouvertes de la presse togolaise**  
**Plus de 10.000 visiteurs enregistrés et un**  
**“réel succès”, selon les organisateurs**

**Formation sur le “leadership d'entreprise” :**  
**Une trentaine de patrons de presse mieux outillés à Lomé**

**CHRONIQUE:**  
**LES LIMITES A LA LIBRE**  
**DIFFUSION DE L'INFORMATION**

**La presse togolaise a pris part à la**  
**43e assise de la presse**  
**francophone à Dakar :**  
**Peter Dogbé désormais à la**  
**tête de la section Togo de**  
**l'UIPF**

## Les journalistes de la région Maritime formés par AIMES-Afrique sur les questions de santé



jouent les médias, Dr Kodom entend plus d'implication des journalistes sur ces questions pour aider les populations à se guérir de certaines maladies par l'information, l'éducation et la communication.

Propos qui ont reçu écho favorable de la part du président de la HAAC, M. Kokou Tozoun, qui à son tour, a appelé à un changement de paradigme dans les médias togolais. « On ne peut pas continuer à faire de la fixation sur la politique, il faut aller à d'autres défis majeurs », a-t-il plaidé.

Des attestations de participation ont été décernées aux participants. Notons que cette formation débutée par la région septentrionale du pays, a été financée par le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAPP).

**A**u terme de quatre jours de formation sur la promotion de l'éducation pour la santé par les médias, la trentaine de journalistes des médias publics et privés venus de la région Maritime se sont séparés ce samedi 13 Décembre 2014 au siège de AIMES AFRIQUE à Lomé.

Organisée par l'ONG AIMES-AFRIQUE en collaboration avec la Plate Forme des Organisation de Presse pour la Santé (PLAFOPS) et Repère Consulting, la formation a permis aux hommes des médias de se familiariser avec les questions touchant au domaine de santé. En tout huit modules ponctués de cas pratiques ont été dispensés aux apprenants. La maladie de l'heure, le virus Ebola a particulièrement retenu l'attention des journalistes.

Pour le président de AIMES AFRIQUE, Dr Michel Serge Kodom, la promotion de l'éducation pour la santé par les médias a pour fait l'épanouissement des potentialités humaines et des sociétés en réduisant leur vulnérabilité. C'est pourquoi, compte tenue de ce rôle prépondérant que



## 11ème édition "All Music Awards" 14 lauréats primés et plusieurs prix spéciaux

La grande soirée de récompense des acteurs de la musique togolaise, All Music Awards 2014 a eu lieu le vendredi 19 Décembre 2014. Après son détour à la plage de Lomé l'édition dernière, les All Music Awards ont retrouvé la grande salle du palais des congrès de Lomé.

Organisée par radio Zéphyr et ses partenaires, cette 11ème édition a primé 14 lauréats et octroyé des prix spéciaux. Selon M. Patrick BLANDE, Directeur Générale de radio Zéphyr et Président du comité d'organisation des "All Music Awards" 2014, c'est une satisfaction totale.

" Vous n'êtes pas sans savoir que l'année passée nous étions à la plage de Lomé et nous en avons reçu des critiques. Cette année nous avons ramené la soirée dans la grande salle du palais des congrès de Lomé, le public a fait le déplacement, les artistes se sont vraiment donnés et la joie était intense ", a-t-il laissé entendre.

" Nous sommes tenus de pérenniser cet évènement et nous lançons un appel aux partenaires et sponsors de nous accompagner puisque c'est la musique togolaise qui est promue" a-t-il ajouté

### All Music Awards 2014, a consacré donc comme

**Tube de l'année:** Wekpakouthem chapter one space (Mr bogaga – Parfait Avoisse – Elomski)

**Meilleur artiste masculin:** Mic Flammez

**Meilleur artiste féminin:** Almok

**Meilleur artiste hip hop de l'année :** Mic Flammez

**Meilleur artiste gospel:** John & Gifty

**Meilleure vidéo:** Toofan (La même histoire)

**Meilleur featuring:** Dyana feat Papou (Love me)

**Meilleur artiste traditionnel:** S Salam

**Meilleur artiste de la diaspora:** Adjovi

**Artiste Révélation:** Tony x

**Artiste découverte:** Jess Scott

**Meilleur crew danse:** Avatar

**Meilleure musique urbaine:** Papou (Comment ça va)

En rappel, "All Music Awards" est un évènement qui promeut la musique togolaise à travers des récompenses dédiées à celles qui ont marqué l'année sur Radio Zéphyr (structure organisatrice de l'évènement), et à travers divers circuits. Créations, albums, chansons, concerts, artistes, mécènes sont aussi honorés.

## EDITO

# UNE ANNEE FECONDE !



**Jean-Paul AGBOH AHOUELETE**  
Directeur de la publication

L'année 2015 a commencé de la plus atroce des manières pour la presse, avec le lâche assassinat le 07 janvier de plusieurs de nos confrères du journal satirique français Charlie Hebdo par des terroristes. L'hommage planétaire qui leur a été rendu à cette occasion fut à la hauteur de l'émotion suscitée.

Ces évènements viennent nous rappeler le danger qui, telle une épée de Damoclès, reste suspendu sur la tête des journalistes dans l'exercice de leur profession. Ou encore que la liberté d'expression et de la presse n'est jamais définitivement acquise mais s'inscrit dans un combat permanent contre toutes sortes de prédateurs et de promoteurs de l'obscurantisme aux visages multiples.

Malgré tout et en dépit de ce début sanglant, nous espérons et souhaitons pour tous, dirigeants et responsables d'organes de presse, journalistes et professionnels des médias, ainsi qu'à l'ensemble de

nos compatriotes, une année féconde, faite de bonne santé et de prospérité, aussi bien dans leur vie privée que dans leur entreprise professionnelle.

2015 est également une année électorale pour les Togolais qui seront appelés à choisir celui qui présidera à leur destinée au cours des cinq prochaines années. Gageons que le suffrage universel s'exprime librement et consolide la jeune démocratie de notre pays. Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) y prendra toute sa part, à son niveau et dans le rôle qui est le sien, afin que cette élection soit l'occasion de l'expression effective de la volonté populaire, dans un climat apaisé et sans violences.

## SOMMAIRE

»»» <b>ACTUALITE:</b> LES JOURNALISTES DE LA RÉGION MARITIME FORMÉS PAR AIMES-AFRIQUE SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ	<b>02</b>
»»» <b>EDITO :</b> UNE ANNEE FECONDE !	<b>03</b>
»»» <b>ACTU EN BREF</b>	<b>04</b>
»»» <b>CHRONIQUE:</b> LES LIMITES A LA LIBRE DIFFUSION DE L'INFORMATION	<b>05</b>
»»» <b>ACTUALITES:</b> 11ÈME ÉDITION "ALL MUSIC AWARDS" 1ÈRES ÉDITION DES JPO DE LA PRESSE	<b>06</b>
»»» <b>ACTUALITES:</b> DENIS DOWUI DECROCHE SON DOCTORAT FORMATION SUR LE "LEADERSHIP D'ENTREPRISE"	<b>07</b>
»»» <b>ATELIER MEDIA :</b> DES JOURNALISTES MIEUX OUTILLÉS POUR UNE COUVERTURE RESPONSABLE DU SCRUTIN	<b>08</b>
»»» <b>INFOS PRATIQUES</b>	<b>09</b>
»»» <b>ACTUALITE :</b> LES ACTEURS DES MÉDIAS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FORMÉS À LA MÉTHODE BRIDGE	<b>10</b>
»»» <b>ZOOM :</b> JEAN-CLAUDE ABALO, L'OEIL DE LYNX	<b>11</b>



**Directeur de publication**  
Jean-Paul AGBOH AHOUELETE

### Rédaction

Fabrice PETCHEZI  
Ambrosine MEDEDE  
Armel Kwassi JOHNSON  
Michel TCHADJA  
Eric JOHNSON  
Robert DUMASHI  
Raphael TOMEGA  
Eugène BAMAZE  
Germain POULI  
Vivien TOMI

### Infographie

Foli Fafa

### Montage

SAMESCOM

### Tirage

2.500 exemplaires



**Fabrice PETCHEZI**

## Recommandations des états généraux de la presse togolaise : Vers la mise sur pied de deux mécanismes

Six mois après la tenue des états généraux de la presse, le ministère de la communication, des Arts, de la Culture et de la Formation civique s'organise pour la mise en œuvre des recommandations. Mme ANATE Kouméalo, la ministre en charge de la communication a annoncé aux organisations de presse au cours d'une rencontre d'échange le 30 décembre dernier, la mise en place de deux mécanismes pour la mise en œuvre rapide des recommandations issues de ces assises.

Selon la Ministre, il s'agit d'abord d'un comité technique très restreint qui aura pour mission de hiérarchiser et de catégoriser les différentes propositions issues des assises de Kpalimé. Les membres de ce comité seront choisis en raison de leurs compétences. Le deuxième mécanisme

est un comité de veille chargé de suivre les travaux du comité technique et faire éventuellement des propositions. Il est ouvert à toutes les organisations de presse.

"Nous devons nous mettre d'accord sur les mécanismes, mettre en place une feuille de route et surtout faire un travail de veille et de concertation, un travail de suivi nécessaire pour que le pari de la professionnalisation que nous visons, puisse être gagné", avait indiqué Mme Germaine Kouméalo Anaté.

Notons que les états généraux de la presse se sont déroulés du 30 juin au 2 juillet à Kpalimé, localité située à environ 120 km au nord de Lomé. Depuis lors, diverses démarches sont entreprises par les associations de presse pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations issues de ces assises.

## L'aide de l'Etat à la presse passe de 75 à 100 millions de F.CFA : Une hausse certes, mais loin de combler les attentes des professionnels des médias

100 millions de F.CFA, c'est désormais l'enveloppe financière que l'Etat accorde sous forme de subvention à la presse togolaise. Le budget exercice 2015 voté par l'Assemblée Nationale le 30 décembre dernier prend en compte ce nouveau montant.

L'augmentation de l'aide de l'Etat à la presse était l'une des recommandations phares issues des derniers états généraux de la presse togolaise tenus du 30 juin au 2 juillet 2014 à l'infirmerie de Tové à Kpalimé. De 75 millions, la subvention de l'Etat à la presse est revue à la hausse et passe à 100 millions de F.CFA soit une augmentation de 25 millions de F.CFA.

Ayant eu vent du nouveau montant de l'aide avant l'adoption du budget, les organisations de presse avaient tenté d'influencer le montant. Peu avant l'adoption du budget, des organisations de presse avaient adressé sans succès, un courrier à la ministre de la communication pour

une augmentation conséquente du montant.

En effet les assises de Kpalimé avaient recommandé 800 millions de F.CFA et l'on s'attendait à une enveloppe raisonnable de 500 millions. C'était presque un acquis selon des indiscrétions. Mais la réalité est tout autre aujourd'hui. Il faudra se contenter du 1/5e du montant espéré c'est-à-dire 100 millions de F.CFA.

L'aide de l'Etat à la presse est une exigence du code de la presse et de la communication qui, en son article 5 stipule : «L'Etat consent à la presse des avantages d'ordre économique et financier qui peuvent se présenter sous forme d'aide à la collecte et à la transmission des informations au moyen de tarifs préférentiels ou de détaxe en matière de téléphone, de télécopie, de courrier, de transport, de bandes, de cassettes, de compact disc et autres.

Les conditions et modalités de répartition des divers avantages et aides sont fixées par décret en conseil des ministres».

## La presse togolaise a pris part à la 43e assise de la presse francophone à Dakar : Peter Dogbé désormais à la tête de la section Togo de l'UIPF

Le gotha de la presse francophone s'était retrouvé du 19 au 23 novembre au pays de la Terenga, pour les 43èmes assises de l'Union Internationale de la Presse Francophone (UIPF). «Jeunes et médias : les défis du numérique», tel était le thème des assises qui interviennent 4 ans après les dernières organisées à Rabat au Maroc.

L'UIPF s'est ainsi dépeuplée après des années d'inactivité. Elle compte être à nouveau utile aux journalistes et aux médias francophones.

L'association est désormais dirigée par le sénégalais Madiambal DI-AGNE, journaliste directeur général du groupe Avenir Communication, Editeur du journal Le Quotidien. Il remplace à ce poste le Marocain Abdelmounaim Dilami.

Du changement également du côté de la section UIPF-Togo présidée désormais par Peter Dogbé, ancien directeur de la radio NANA Fm et actuellement correspondant de RFI au Togo. Il a été également à la tête de plusieurs organisations de presse au Togo notamment de l'Union des Radios et Télévision du Togo (URATEL) et de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT). Il lui incombe de redynamiser la section Togo de l'UIPF. De nouvelles adhésions sont d'ailleurs lancées depuis

la fin du mois de novembre 2014. Environ 300 participants dont 5 togolais ont pris part à ces assises. Les participants togolais ont pour nom : Jean Paul Agboh Ahouelele du journal FOCUS INFO, Sam Djobo de l'Eveil de la nation, Fabrice Petchezi du journal LE LIBERAL, Gustave Djonda et Peter Dogbé.

Ouvertes par le chef du gouvernement, les assises de Dakar ont été clôturées par le Président de la République Macky SALL. Les participants ont débattu de divers sujets touchant à l'avenir des médias traditionnels, de la place des jeunes dans le cadre des médias numériques, les nouvelles opportunités de formations journalistiques.

Rappelons que l'UIPF est la plus ancienne association francophone de journalistes reconnue par les organisations internationales. Elle compte un large réseau de journalistes et éditeurs francophones prônant la solidarité comme mode d'action dans le but de promouvoir la langue française et contribuer, à travers l'information, à l'épanouissement d'une culture francophone.

L'UIPF a pour mission de défendre et développer la liberté de la presse et des journalistes, de faire la promotion de la culture et des médias francophones.

### Partenariat CONAPP/PADSP

## Des journalistes formés

Plusieurs confères journalistes envoyés par leur organe, ont suivi le 5 janvier, une formation de 14 modules portant entre autres sur la culture d'entreprise et l'esprit d'équipe, la conduite d'une réunion, la gestion de stress, du temps, l'élaboration de budget pour ne citer que ceux-là. Cette formation est le fruit d'un partenariat entre le Conseil National des Patrons de Presse (CON-

APP) et le Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP).

Le choix des bénéficiaires de la formation a été fait après un appel à candidature lancé en début du mois d'octobre 2014. Les postulants avaient le loisir de choisir les modules de formation qui les intéressaient.

## TAXI FM : Une nouvelle chaîne radio dans l'espace médiatique togolais

Elle émet depuis le quartier Agbalepedogan à Lomé en modulation de fréquence sur la bande 93.1. Elle s'appelle TAXI FM, la nouvelle radio officiellement inaugurée le 9 janvier dernier. Cette radio qui émet depuis trois semaines, se veut généraliste et fait dans la culture, le sport le loisir le social et bien d'autres domaines.

Son Directeur Général Yawo AMED-ODJI alias Elso Blaiso n'est pas un inconnu du monde médiatique togolais.

Féru du sport, il été le tout premier directeur de la toute première et unique radio sportive au Togo Sport Fm. Bon vent à Taxi Fm

# LES LIMITES A LA LIBRE DIFFUSION DE L'INFORMATION



Jean-Paul AGBOH AHOUELETE

**L**e journaliste, dans l'exercice de son métier, est en principe totalement libre de diffuser une information, quelle qu'elle soit, après l'avoir recoupée et s'être assurée de sa fiabilité. Cependant, il existe des limites à cette liberté qui n'est pas absolue.

## L'embargo :

L'embargo est une demande faite aux journalistes par une source ou une agence de presse de différer la diffusion de l'information jusqu'à un moment précis (date, heure...), par exception au principe de libre utilisation des messages des sources. Il résulte soit d'un commun accord (même oral) entre les sources et les médias, soit d'une demande unilatérale des sources.

Il peut avoir plusieurs objectifs :

- permettre aux journalistes de préparer le traitement d'un sujet (ex. traitement d'un rapport non encore publié, discours non encore prononcé...)
- mettre sur pied d'égalité des médias différents (quotidiens, hebdomadaires, magazines...)
- protéger la vie, la sécurité ou le respect dû aux personnes, par exemple en cas d'annonce ou de compte-rendu d'accident ne pas entraver le travail de la justice.

Pour qu'il soit effectif, il faut que l'embargo reste l'exception, justifié par une des raisons énoncées ci-dessus, pas par une stratégie commerciale ou de communication ni par convenance ou intérêts personnels. Il doit en outre être explicite et précis (objet, échéance...) concerner équitablement tous les médias.

L'embargo doit être respecté, au nom de la parole donnée s'il a été convenu entre une source et les médias; par courtoisie, confraternité, correction lorsqu'il a été demandé unilatéralement par une source... si celle-ci respecte les conditions mentionnées. Rompre un embargo, c'est s'offrir un scoop facile au mépris de la loyauté.

L'engagement de respecter un embargo dans le cadre d'une relation de confiance ne requiert pas de convention écrite. Les journalistes sont invités à refuser systématiquement de signer en leur nom ou pour leur média le moindre document de ce type, a fortiori lorsqu'il comporte une sanction financière.

Toutefois, l'existence d'un embargo n'interdit pas aux journalistes de chercher des informations sur le même sujet auprès d'autres sources.

Le fait qu'un autre média diffuse l'information sous embargo ne libère les journalistes de celui-ci que si l'information ne contrevient pas à la déontologie journalistique et ne porte pas atteinte aux droits des personnes. Les règles générales de déontologie sont d'application.

## Des exceptions :

On peut passer outre la demande d'embargo qui ne vise manifestement qu'à protéger des intérêts particuliers de la source : économiques, publicitaires, politiques, de positionnement personnel, d'échappatoire à la justice... C'est ce que le code suisse de déontologie appelle embargos de commodité. A fortiori lorsque ces intérêts sont de nature délictueuse.

## Embargo et conférence de presse

Les journalistes s'abstiendront de « brûler » une conférence de presse annoncée sur la seule base des informations fournies par l'instance invitante. Il importe de sauvegarder la confraternité entre journalistes et la relation de confiance entre ceux-ci et leurs sources.

### Exceptions :

Cette règle ne s'applique pas lorsque le journaliste considère les informations en question d'un intérêt général tel qu'elles méritent d'être diffusées immédiatement.

### 1- Le «off» et ses variantes.

En règle générale, les informations données par une source sont « on the record » : elles peuvent être reproduites et attribuées à cette source.

Par exception, les informations « off the record » sont des informations données à des journalistes et qui ne sont pas destinées à être diffusées littéralement. Elles permettent aux journalistes de mieux comprendre un sujet ou d'en apprécier les enjeux voire de s'assurer une information de background utile dans l'immédiat ou dans le futur, ou encore d'avoir l'attention attirée sur un sujet.

Le « off » peut se décliner sous des formes variées :

- « vous ne diffusez absolument pas »
- « vous pouvez diffuser si une autre source confirme »
- « vous pouvez diffuser certains éléments précis »
- « vous pouvez diffuser en modifiant certaines choses »
- « vous pouvez diffuser en respectant l'anonymat de la source », etc.

La demande de garder une information confidentielle doit être explicite, en tout cas lorsque la source sait qu'elle s'adresse à un(e) journaliste.

**Le principe :** respecter le « off » est une affaire de confiance. Le journaliste a d'ailleurs souvent plus à perdre qu'à gagner en ne le respectant pas, parce qu'il risquerait de se couper d'une source. Même non divulgué, le « off » n'est jamais tout à fait perdu parce qu'il ouvre souvent des pistes de compréhension et permet d'aborder d'autres sources avec des éléments neufs.

Une information « off » n'est ni plus ni moins crédible qu'une autre. Elle doit être vérifiée auprès d'autres sources, sans quoi elle reste non fiable ou peut relever de la rumeur. Elle peut traduire une tentative de manipulation des journalistes. Une source qui prend

l'initiative de donner une information « off » a généralement intérêt à le faire.

Certains contestent la pertinence du « off », qui ne serait qu'une solution de facilité pour une source. Celle-ci devrait limiter son choix à donner une information si elle peut être diffusée ou ne pas la donner si elle ne peut l'être. Cela n'autorise pas les journalistes à accepter une demande de « off » puis à la transgresser. L'obtention de la même information auprès d'une autre source qui ne demande pas le « off » permet de diffuser cette information.

### 2- L'anonymat de la source.

Le plus souvent, une source espère être citée. Mais il arrive qu'elle souhaite l'anonymat pour le public, tout en étant identifiée et connue du journaliste.

L'anonymat ne peut être, pour les journalistes, une manière de camoufler l'absence de source fiable par des formules : les observateurs, les milieux dignes de foi... Au contraire, l'anonymat, qui affaiblit l'information, ne peut servir qu'à protéger des sources fiables qui ne peuvent apparaître publiquement tout en fournissant des informations de première main.

Le principe : ce n'est pas au journaliste d'apprécier les motifs de la source. Il respecte l'exigence d'anonymat. Cet anonymat peut être nuancé : taire le nom mais pas la fonction, remplacer par un nom d'emprunt (et le signaler au lecteur)... Il faut chercher les mentions qui donnent de la crédibilité (« R., une source européenne proche de... ») mais éviter celles qui, tout en taisant le nom, permettent malgré tout d'identifier la source en étant trop précises (« R., un ingénieur de 56 ans membre du service de garde du Conseil européen... ») .

Outre l'absence de publication, le secret sur la source doit être préservé par le journaliste :

- devant les autorités publiques : c'est une obligation déontologique et un droit consacré par le législateur (la loi du 7 avril 2005) ; -
- devant les responsables hiérarchiques : le journaliste ne peut être obligé de révéler ses sources à son rédacteur en chef, mais il doit pouvoir lui confirmer qu'il a des sources fiables ; -
- de manière générale : le journaliste avisé met en lieu sûr les documents et tout élément susceptibles de trahir une source.

**Source : Les bonnes pratiques dans les relations avec les sources, CDJ- AJP, décembre 2011.**

## Première édition des Journées portes ouvertes de la presse togolaise

# Plus de 10.000 visiteurs enregistrés et un "réel succès", selon les organisateurs



Les premières journées portes ouvertes de la presse togolaise, organisées du 16 au 20 décembre dernier par le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) ont été un "réel succès", événement ayant drainé plus de 10.000 visiteurs.

Placées sous le thème : "Journalisme, un art, un métier, une profession", ces JPO avaient pour objectif notamment de revaloriser d'une part le travail des journalistes et promouvoir l'image de marque de la presse togolaise (longtemps critiquée et taxée de partisane, non professionnelle) ; et d'autre part de faire découvrir au public le travail de la presse dans toute sa composante et sa diversité. Cet événement vise également à créer une interactivité entre la presse et l'opinion.

Plus de 7,4 millions ont pu être mobilisés par le CONAPP pour la tenue de ces JPO. Cinq activités ont marqué l'événement : l'exposition des parutions de journaux et de matériels de productions diverses, des émissions en direct, des ateliers, des conférences-débats ayant mobilisé une cinquantaine de panélistes et intervenants, et pour clôturer l'événement, un match de football entre les forces armées togolaises et l'équipe Média FC des journalistes.

Les travaux avaient été ouverts par le vice-président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) M. Donko Balogou, en présence de M. Augustin Sizing, président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM). Le président du CONAPP Jean-Paul Agboh Ahouetele, était aussi présent.

M. Balogou, avait insisté sur la nécessité d'affranchir les médias togolais des sentiers battus, de la médiocrité et de l'amateurisme pour les projeter vers le

professionnalisme et en faire des véritables entreprises de presse. Pendant cinq jours, les communicateurs et panélistes se sont succédés avec diverses communications.

Certaines émissions à grandes audiences notamment le Club de la presse (Sur kanal Fm) et +On fait de la Télé+ (sur TVT) ont été délocalisées sur le site de ces JPO.

Par ailleurs, le match ayant clôturé ces journées portes ouvertes, a été remporté par l'équipe des journalistes devant celle des Forces Armées Togolaises (2-1).

"Nous avons atteint nos objectifs en créant un événement en communion avec nos lecteurs, auditeurs téléspectateurs. Ces JPO furent un succès", s'est réjoui Jean-Paul Agboh Ahouetele.

"Nous avons conçu et réalisé ensemble, un projet inclusif et fédérateur. D'abord au niveau du comité d'organisation et ensuite dans le choix des intervenants et panélistes", a-t-il souligné.

Rappelons que le bureau exécutif du Conseil National des Patrons de Presse ne cesse d'initier des projets innovants au bénéfice de ses membres et de la presse dans son ensemble, et ces journées portes ouvertes, la première dans l'histoire de la presse togolaise fait partie de l'une des déclinaisons de son plan stratégique 2014-2015.



## DENIS DOWUI décroche son doctorat en Géographie / Urbanisme

**D**enis Dowui, ancien rédacteur en chef à TV7 (2004-2008) et ancien Chef adjoint des Programmes à La Chaîne du Futur (LCF de 2008-2012) a décroché le 19 décembre dernier, son doctorat en géographie/urbanisme, avec la mention très honorable et les félicitations du jury. Notre confrère qui s'est expatrié à Paris (France) depuis 2 ans maintenant, a élaboré un plan de modernisation de la ville de Lomé.

Selon M. Dowui, à l'instar des grandes villes d'Afrique subsaharienne, la capitale togolaise connaît une forte croissance urbaine. Et face aux conséquences néfastes de cette explosion démographique et de l'extension spatiale, Lomé a du mal à mobiliser les moyens pour faire face aux enjeux de développement local, alors que la décentralisation n'est pas effective. Le jeune Docteur en géographie a cité pêle-mêle, les problèmes auxquels fait face la ville notamment des problèmes administratifs et une faiblesse des ressources mobilisées pour financer les services de bases, l'incivisme fiscal, le déficit de ressources humaines, d'identification du gisement fiscal et de recouvrement.

«En effet, les systèmes d'identification des voies et des constructions n'ont pas suivi le rythme de l'urbanisation et les citoyens hésitent à payer des taxes pour des services urbains médiocres. Pour bénéficier pleinement de ces pôles économiques, un changement d'échelle spatiale s'impose à Lomé, de la commune de Lomé au Grand Lomé», a-t-il indiqué, soulignant que la territorialisation doit être basée sur un processus «participatif encadré» avec des critères:

- Géographiques et spatiaux : pour garantir la cohérence et l'unité des

territoires ;

- Sociaux : respects des solidarités communautaires ;
- Démographiques : un seuil démographique à partir duquel l'on peut définir une commune ;
- Economiques : il s'agit de la capacité des territoires décentralisés à Lomé, à fournir les services économiques, sociaux et culturels nécessaires et à financer le développement local. Il s'agit d'avoir des territoires «pertinents», de définir la bonne échelle, le bon gabarit, ni trop grand, ni trop petit.

Pour M. Dowui, aux termes de ces critères, la commune de Lomé, doit être subdivisée en trois grandes communes d'arrondissements. La préfecture du golfe, également subdivisée en trois grandes communes. La préfecture du golfe et la commune de Lomé forment le Grand Lomé, régit par le principe de l'intercommunalité avec un système de péréquation qui permet aux communes les plus riches de venir en aide aux communes les plus pauvres. Il est mis en place un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) pour gérer la structure du Grand Lomé. Ces représentants sont élus. Une disposition transitoire peut permettre au gouvernement de les nommer en attendant les élections locales.

« Cette proposition de découpage induit des modifications pour le reste du pays, afin de régler la question de la représentativité. Dans l'optique de la décentralisation, il convient de définir les modalités de transfert des ressources financières vers les collectivités. Enfin, l'adressage est l'outil qui facilitera la collecte des impôts à travers l'identification des contribuables et garantira la bonne gestion des services urbains », a-t-il précisé.

## Formation sur le "leadership d'entreprise" : Une trentaine de patrons de presse mieux outillés à Lomé

**U**ne trentaine de patrons de presse ont été mieux outillés ce mardi sur les notions de gestion et de leadership d'entreprise, une formation organisée par le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) avec le soutien technique du Cabinet KAPI CONSULT. Axée sur le thème: "Gestion et leadership d'entreprise, pratique de l'intelligence économique", cette rencontre fait partie du plan stratégique 2014-2015 du CONAPP, portant sur "l'Appui et l'Accompagnement à la Restructuration des Organes de Presse".

Animée par M. Jonas Daou, Expert en Organisation et Compétitivité, et Associé-Gérant de du cabinet KAPI Consult, cette formation a permis d'outiller ces responsables des médias sur le monde des entreprises, le leadership et le développement des compétences, avec une bonne dose de notions sur l'intelligence économique, afin de les aider à évoluer dans le formel et la professionnalisation tel que souhaité par ces responsables lors de l'installation du nouveau bureau du CONAPP, et surtout lors des Etats généraux de la presse togolaise.

Selon Jean Paul Agboh Ahouélé, président du CONAPP, la professionnalisation passe par la structuration et la formation, deux des objectifs que le Conseil s'est fixé d'atteindre depuis l'installation de son nouveau bureau.

"Le CONAPP dans son plan stratégique 2014-2015 a décidé d'engager une série d'actions visant à faire des organes de presse, de véritables entreprises de presse capables de s'insérer dans le tissu socio-économique et de générer des profits, afin de répondre aux attentes aussi bien de leurs clients que de leurs employés", a-t-il souligné.

Pour M. Daou, toute entreprise doit pouvoir être compétitive et citoyenne. Créer une entreprise reste l'activité la plus palpitante. Et pour gérer une entreprise, il faut bâtir une stratégie suivant sa cible.

"Un bon entrepreneur doit être efficace (pouvoir rassurer le court terme) et efficient (anticiper et assurer le long terme)", a-t-il précisé.

A travers d'exemples concrets, le formateur a montré aux participants qu'en dehors de la norme, il faut également associer la culture d'entreprise, miser sur les ressources humaines pour un meilleur rendement et cultiver l'intelligence économique : "faire de la prospective, collecter de l'information, faire des analyses capables d'influencer les décisions pour garder l'avantage compétitive (réduire le risque et augmenter la sécurité) pour survivre et prospérer".

"Pour bien gérer, il faut avoir une cible, définir la démarche à adopter, miser sur ses ressources humaines, développer son marché et susciter l'envie chez les clients", a-t-il expliqué.

Notons que depuis la libéralisation de la presse au Togo (dans les années 1990), plusieurs organes de presse ont vu le jour, mais restent à l'état informel. Mal structurés, ces organes de presse ne bénéficiant pas de notions de gestion.

Rappelons que le CONAPP est une organisation regroupant plus de quarante patrons de presse (télévisions, radios, presse écrite et presse en ligne).

Le nouveau bureau du Conseil qui mène des projets innovants en vue d'améliorer la gestion des médias, se propose d'offrir un cadre de formation permanente des patrons des médias en vue de leur professionnalisation et une meilleure insertion dans le tissu socio-économique.

## Présidentielle 2015: Des journalistes mieux outillés pour une couverture responsable du scrutin

Par Ambroisine MEMEDE

**Une cinquantaine de journalistes (médias public et privé), venus de toutes les régions du pays, ont entamé depuis lundi à Lomé, un atelier de cinq jours de renforcement de capacités axé sur le thème : « la responsabilité sociale du journaliste et le traitement de l'information en période électorale ».**



Cette rencontre qui intervient quelques mois avant l'élection présidentielle, est organisée par le ministère de la communication, de la culture des arts et de la formation civique, avec le soutien financier de l'Union Européenne et de la société Togolaise de Plaque SOTOPLA).

Elle a pour objectif d'éveiller la conscience des journalistes en ce qui concerne leur responsabilité sociale en période électorale. Il s'agit pendant ces cinq jours de formation, de mettre à la disposition des professionnels des médias, des connaissances et astuces nécessaires

pouvant les aider à assurer une bonne couverture médiatique de la prochaine élection présidentielle. La formation est assurée par MM.Amévi Dabla et François Awoudo, consultants en communication.

Ce mercredi, l'une des communications au centre des débats était « La couverture en synergie d'une élection »

Selon M.Amévi Dabla, ce procédé permet une couverture responsable et efficace des élections : « le travail en synergie permet de mettre en commun les ressources, de partager les informations collectées, de cou-

vrir tout le territoire (si possible) afin d'amoinrir la désinformation » Selon ses explications, une fois collectées, les informations sont centralisées en un même lieu, éditées, montées et diffusées simultanément sur les ondes ou les pages des médias qui participent à cette synergie. Le travail doit cependant se faire dans le respect des règles d'éthique et de déontologie régissant la profession.

Plusieurs autres communications ont marquées cette journée, notamment les « médias et l'observation d'un processus électoral », « les règles applicables aux journalistes en période électorales », etc. et des travaux en groupes.

Notons que mardi, les travaux ont essentiellement tourné autour des « formats radiophoniques appropriés pour une couverture des élections ». La journée du jeudi sera entièrement dédiée aux travaux pratiques axés sur des réalisations professionnelles par type de media. Les participants vont se séparer vendredi après la présentation des diverses réalisations et du rapport de l'atelier.

### Mme Germaine Kouméalo Anaté :

## “Le rôle du journaliste est encore plus accru en période électorale (...)”

Par Ambroisine MEMEDE



**Une cinquantaine de journalistes ont été formés du 19 au 23 janvier à Lomé sur leur “responsabilité sociale” et les techniques de “traitement de l'information en période électorale”.**

Plusieurs communications, ponctuées de travaux pratiques ont meublé cette formation organisée par le ministre de la communication en vue d'outiller ces professionnels des médias pour la prochaine présidentielle.

Comme communications, on pouvait noter notamment : “médias et l'observation d'un processus électoral”, “les règles applicables aux journalistes en période électorale”.

Les participants ont également reçu une bonne dose de notions relatives à la “couverture en synergie d'une élection”, un concept qui permet aux journalistes de mettre en commun leurs +ressources+, de partager les informations collectées, de couvrir tout le territoire (si possible), afin

d'amoinrir la désinformation. Durant cette formation assurée par MM.Amévi Dabla (Togo) et François Awoudo (Bénin), les journalistes ont reçu la visite imprévue de la ministre de la communication, de la culture, des arts et de la formation civique Mme Germaine Kouméalo Anaté. Cette dernière avait tenu à encourager les participants et surtout à leur rappeler l'importance de formation et leur rôle en période électorale.

“Nous connaissons l'importance et le rôle que jouent les médias dans le renforcement de l'Etat de droit et dans le jeu démocratique. Ce rôle est encore plus accru en période électorale où les candidats ont besoin des médias pour être visibles, mais où également les populations ont besoin d'une bonne information,

une information de qualité mais aussi une information stratégique qui leur permettra de faire des choix en terme électoral, de pouvoir faire le vote judicieux”, a-t-elle souligné.

“L'électeur attend du journaliste, de l'information sur tel ou tel candidat, son programme de société... que vous l'aidiez à décortiquer des sujets qui lui tiennent à cœur et que lui-même se fasse sa propre opinion pour qu'au moment venu, il puisse opérer le choix en fonction des éléments objectifs que vous lui aurez permis d'avoir”.

En ce sens, a poursuivi la ministre, le journaliste est “un peu comme un médiateur”. “Votre rôle est fondamental, votre rôle est central. Il faut en être conscient. Si vous le

jouez mal, vous risquez de créer des problèmes. Et si vous le jouez bien, vous accompagnez de façon efficace le pays, vous accompagnez les citoyens dans leur choix”, a précisé Mme Anaté.

“Quelqu'un disait que l'objectivité en journalisme n'existe pas, et il a raison. Mais, la seule chose qu'on vous demande : c'est d'être honnête”, a-t-elle ajouté.

Rappelons que les togolais se préparent à aller aux urnes pour la prochaine présidentielle, scrutin dont la date n'est pas encore fixée. La dernière présidentielle remonte à mars 2010, scrutin à l'issue duquel le président Faure Gnassingbé a été réélu pour un mandat de 5 ans.



## INFOS PRATIQUES

La presse togolaise ne cesse de s'enrichir au regard des différents media qui la composent, un nombre sans cesse croissant d'organes qui apportent des informations dans divers domaines pour éclairer la population. Les informations véhiculées sont diverses et variées, mais l'intention reste la même, celle de satisfaire au maximum le

public de plus en plus exigeant.

On y rencontre les Radios, les Télévisions, la presse écrite et ces dernières années avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la presse en ligne.

Quelques radios de la capitale	Edition : journal et émissions
Victoire fm	7h 00 : audi-actu 13h 00 : info 19 00 : info
Nana fm	7h 00 : info 13h 00 : info 19h 00 : info
Kanal fm	7h 00 : info 13h 00 : info 19h 00 : info 11h 00 : club de la presse 19h 30 : carrefour
Fréquence 1	11h 00 : fréquence actu
Djabal Nour Radio Zion Radio Providence Radio Métropolis Radio Zéphyr Sport Fm Radio Bonne Nouvelle Radio de l'Évangile City Fm Radio Ja al Haq Fm Radio Maria Kntb	
Radio Lomé	06h 00 : info 12h 30 : info 19h 00 : info 22h 00 : info

Quelques radios de l'intérieur	Heures de journal parlé et émissions
Radio Kara	06h 15 : info 13h 00 : info 19h 30 : info 22h 15 : info
Radio Kekeli Radio Azur Radio la Voix de la Moisson finale Radio Tchaoudjo Radio Lumière Radio Pace Fm Radio Speranza Radio la Voix de Haho Radio Keran Radio Kozah Fm Radio-Télévision Delta santé Radio Citadelle Radio la Voix de vo Radio Horizon la Voix de Zio Radio Planète Plus Radio Réveil Radio la Voix du Plateau Radio Rurale Fraternité Radio Albarka Sky Fm Radio Pagouda Radio Venus Radio Excelsior Radio Tabala Radio la voix de l'Oti Radio carré jeune Radio Tchaoudjo Radio méridien Radio Dawul Radio Cosmos Radio Courtoisie Radio Mokpokpo Fm	

Quelques Télévisions	Heures de journal parlé et émissions
Télévision Togolaise (TVT)	13h00 : info 20h00 : info 22h15 : Info
Télévision deuxième(TV2)	12h30 : info 19h30 : Info 21h45 : info
TV7	13h00 : info 20h00 : info
LCF	12h30 : info 19h30 : info
Radio-Télévision Delta Santé Réseau MMD Média plus Télévision sportive(TLS) Télévision Djabal Nour Télévision Zion TV Spes	

## Processus électoral : Les acteurs des médias et de la société civile formés à la méthode BRIDGE



Les médias et les organisations de la société civile sont des acteurs clés de tout processus électoral. Pour un processus réussi, il faut que ces acteurs aient une parfaite connaissance des règles du jeu. C'est ce qui sous-tend l'organisation d'une formation Bâtir des ressources en démocratie gouvernance et élection (BRIDGE) par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) en collaboration avec l'Union Africaine (UA).

Durant cinq jours, ces acteurs de la société civile et des médias, vont confronter leurs connaissances aux modules objet de la formation pour l'évaluation objective du processus électoral.

En choisissant ces acteurs clés, l'institution en charge de l'organisation des consultations référendaire et électorale au Togo, veut faire d'eux des relais efficaces dans la recherche des voies et moyens pour l'apaisement graduel de la tension en période électorale.

Pour le président de la CENI, M. Taffa Tabiou, « nous attendons de ces acteurs qu'ils jouent un rôle de démultiplicateur. Nous attendons qu'ils puissent sensibiliser et éduquer les parties prenantes aux scru-

tins pour qu'elles prennent conscience de la nécessité de fortifier la dynamique qui nous conduira tous ensemble et de façon progressive de la confrontation physique à celle des idées dans tout processus électoral, afin que nous quittions le champ de la violence pour celui de la paix et de la convivialité », a déclaré M. Taffa.

Pour sa part, le Représentant de l'UA, M. Guy Cyrille TAPOKO, tout en insistant sur le rôle des médias et des OSC dans un processus électoral, a souligné qu'un « électorat ignorant ou mal informé pourrait poser un risque à la réussite de la conduite dudit processus. Et que améliorer l'intégrité des élections à travers des ateliers BRIDGE limitera sans aucun doute les crises électorales et augmentera la légitimité de leur résultat ».

Les élections étant la base de l'autorité pour gouverner dans les démocraties modernes, M. TAPOKO, a assuré l'accompagnement de son institution au Togo au cours de cette période.

BRIDGE est un curriculum international spécialisé dans la science électorale.



# JEAN-CLAUDE ABALO

## L'ŒIL DE LYNX

Derrière ce sourire se cache un prolifique et talentueux passionné qui fait figure de référence dans la photographie de son pays, le Togo.

**E**n 2012, dans la fièvre des préparatifs du festival Plumes Francophones, un festival littéraire, une question taraude les festivaliers : où trouver un excellent photographe ? Certes, les photographes fourmillent, mais l'écrivain Kangni Alem, directeur artistique du festival, veut des photos plus moins artistiques, sortant un tantinet de l'ordinaire. Bingo ! Sur un blog, une photographie de "gbozo", ce phénomène urbain de street racing où des jeunes motards occupent illégalement la voie publique en faisant des acrobaties d'une extrême dangerosité. Les images étaient celles de Jean-Claude Abalo, qui a fait découvrir au grand public, un phénomène sociétal se pratiquant en quasi clandestinité. L'originalité du sujet, la netteté, le flou artistique voulu, la valeur expressive des images, ont décidé Kangni Alem de demander à ce photographe d'accompagner le festival. Le reste ne fut qu'un détail parmi tant d'autres qui s'agrègent au CV de ce personnage, protéiforme, qui a touché à presque tous les métiers du journalisme. Presse écrite, radio, télévision, web-journalisme, média-sociaux et la photographie, ce fan des 80's et 90's a touché et parcouru tous les genres.

Un début au Magazine Kyrielle en 1999 comme Secrétaire de Rédaction et Photographe, puis, le reste s'est fait tout seul. On le retrouve chez TogoMag, Night Life, Perspectives Industries Magazine, Jeune Afrique, Enjeux Africains, Afrik.com, Apanews, Planète Jeunes, A+ Mag, Radio Deutsche Welle, AFP TV, Netinfo.tv, Tootogo.tv...

Jean-Claude Abalo qui explique qu'il est un de ces "photographes qui aiment se raconter une histoire que le modèle leur inspire, avant d'appuyer sur le déclencheur, cherchant à faire passer un message et non pas un artefact", est l'une des valeurs sûres de sa génération. Par une forme de photos +involontairement engagées+, sur fond de "simplicité et contre-pied", le photographe togolais se démarque. Très à l'aise sur le terrain et depuis plus de quinze ans, "JC" (pour les intimes) n'a cessé d'arpenter quartiers, villages et villes du monde, traquant un fait de société, une misère sociale, un événement qui suscite la tension et l'attention. Pour lui, un cliché vaut tout autant qu'un reportage pertinent.

Jean-Claude Abalo est doué, mais il faut reconnaître que c'est avec beaucoup de travail et de recherche qu'il a su trouver sa voie. Cet autodidacte est venu à la photographie par vocation, en apprenant sur le tas avant d'avoir la chance de faire des stages chez les grands de la profession, Georges Gobet, de l'Agence France Presse (AFP) entre autres.

Sa photographie est le reflet de la somme de ces expériences, qui lui ont permis d'avoir un regard particulier avec le réel. Chaque fois, il essaie de sortir des sentiers battus, de montrer le réellement autrement. Il y a entre ce photographe et son appareil, une espèce de symbiose, une fusion.

Depuis un temps, ce photojournaliste n'arrête pas. J-C lorgne de plus en plus vers la réalisation documentaire et le cinéma. Une autre passionnante aventure qui lui tend ses bras.

### QUESTION DE CITOYEN

**Un journaliste s'est fait passer pour un membre d'une ONG pour soutirer des informations concernant notre entreprise et les publier. Cette méthode est-elle autorisée ?**

**Réponse :** Les règles de déontologie édictent que le journaliste doit agir à visage découvert, annoncer clairement sa qualité de journaliste et indiquer le média pour lequel il travaille. Il ne peut se dissimuler derrière une fonction ou une identité qui ne sont pas les siens.

Cependant, dans certaines situations, se présenter comme journaliste empêche l'accès à l'information, soit en raison d'un blocage par les sources, soit parce que la présence connue d'un journaliste modifierait le cours ou la réalité des choses. Annoncer donc sa qualité de journaliste risquerait donc d'altérer la vérité que l'on veut cerner.

La même exception, à n'exercer qu'avec prudence et après mûre réflexion, se retrouve dans la pratique de l'infiltration ou de l'immersion. Le journalisme d'infiltration consiste à s'introduire dans un milieu donné pour l'observer de l'intérieur, sans dévoiler son objectif. L'immersion procède de la même démarche. Mais à l'observation s'ajoute, chez le journaliste, le projet d'éprouver personnellement la condition d'un milieu donné. Il s'agit de « vivre comme ».

Il est donc parfois admis de ne pas se présenter comme journaliste mais d'agir soit sous son identité, sans mentionner sa profession ; soit sous une fausse identité (journalisme undercover).

Conditions :

- L'information recherchée doit avoir un intérêt important pour la société (atteinte aux droits humains, protection contre des délits, phénomène de société...)

- Les méthodes habituelles de recherche d'information empêcheraient l'accès à l'information

- Les risques encourus par les journalistes restent proportionnels au résultat recherché

- La décision d'agir sans s'identifier comme journaliste est prise sous la responsabilité de la rédaction en chef, sauf exception imprévisible

Dans tous les cas, l'éthique personnelle du journaliste qui estime pouvoir transgresser la règle déontologique doit jouer, pour apprécier l'intérêt public d'une information qui justifierait cette transgression. Toutes les fins ne justifient pas tous les moyens. L'exception ne peut devenir le principe.

# JE SUIS NATA, SAUVEZ-MOI !

s'il-vous-plait  
faites-moi un don

Né le 14 juillet 2015 à Dapaong au nord du Togo, à peine 6 mois, 9 kg, 57cm), le bébé Nataniman KOLANI de mère apprentie couturière âgée de 22 ans et d'un père en classe de terminale s'accroche à la vie malgré la douleur et les pleurs.

Le nourrisson souffre d'une malformation (meningo-encéphalocèle) grave à la tête mais curable aux bons soins de AIMES-AFRIQUE.



L'enfant Nataniman KOLANI a grandement besoin de votre générosité pour vivre et grandir.

Par virement : N° 7090141407717001

Code Swift : ECOCTGTG RIB 60

Par chèque : AIMES-AFRIQUE (NATA KOLANI)

Par Western Union : Mme AMOUSSOU Atsoupi Delali Erica

Par Moov Flooz : \*155\*2\*97966760\*Montant à envoyer\*Code de sécurité de votre compte Flooz #

**fais un geste et sauve une vie**

Merci de nous contacter sur 777 (Moov)

Sur 900028595 (Togocel)

Sur 23201515 (Illico)

Par mail : [info@aimes-afrique.org](mailto:info@aimes-afrique.org)



URATEL



La liste des donateurs à consulter sur le site [www.aimes-afrique.org](http://www.aimes-afrique.org)\*

\*Après accord des donateurs - Liste actualisée chaque 15 du mois